

Grand débat national :
**19 organisations environnementales, de solidarité et d'éducation,
mutuelles et syndicats défendent un pacte écologique & social**

Alors que la société civile organisée peine à se faire entendre par le gouvernement depuis le début du quinquennat, 19 organisations ont décidé de s'unir pour porter ensemble la convergence de l'écologie et du social. Pour la première fois, elles s'engagent à faire front commun en défendant collectivement 66 propositions qui permettent à chacun le pouvoir de vivre.

Ces 19 organisations porteront ce pacte écologique et social dans toutes les instances de dialogue, à commencer par les quatre grandes conférences nationales du Grand débat qui se tiendront à Paris du 11 au 13 mars et à la Marche pour le climat le 16 mars. Et ce n'est qu'un début...

Un objectif commun : ne plus dissocier les questions sociales et environnementales pour donner à chacun le pouvoir de vivre

Il n'y a pas d'un côté la question de la fin du monde et de l'autre celle de la fin de mois, les deux enjeux sont les deux faces d'une même pièce, s'alimentant et se combinant.

Sortir des énergies fossiles, rénover les passoires énergétiques ou rendre accessible une alimentation bio et locale c'est à la fois améliorer le quotidien, préserver la santé et s'attaquer aux défis environnementaux.

Vouloir traiter l'écologie sans traiter le social c'est aller droit dans le mur. L'opposition d'une partie de la population à la hausse de la taxe carbone telle qu'elle avait été proposée par le gouvernement actuel en est le parfait exemple.

Un mode d'action : porter collectivement les 66 propositions du pacte écologique et social

Parce que les appels isolés et les déclarations d'intention individuelles ne suffisent plus, nos organisations s'engagent à porter collectivement la nécessité d'un pacte social et écologique partout où elles sont représentées.

Ce pacte rassemble 66 propositions qui permettent à la fois de lutter contre le dérèglement climatique, d'enrayer l'érosion de la biodiversité, d'améliorer le quotidien des citoyens, d'améliorer les pratiques démocratiques et la participation citoyenne, de remettre l'exigence de solidarité et d'égalité au cœur de l'économie, et de construire une société plus juste et solidaire, qui ne laisse personne de côté. Ces propositions sont le fruit des débats et des travaux collectifs menés en leur sein, au plus de près de leurs sympathisants, adhérents, militants. Elles sont la voix de plusieurs millions de personnes.

Ce pacte vise à guider toutes les politiques publiques pour que dans chaque nouvelle loi, dans chaque nouveau décret, et à toutes les échelles, les questions sociales et écologiques soient non seulement prises en compte mais qu'elles deviennent le cœur de chaque décision politique.

Nos organisations appellent le gouvernement, les élus, les employeurs, et plus généralement tous les décideurs, à mettre en œuvre ce pacte à leur niveau. Elles appellent également les citoyens et les autres organisations de la société civile à se mobiliser pour en soutenir les propositions.

Un suivi sur la durée : l'observatoire du pouvoir de vivre

Nos 19 organisations s'engagent à décrypter les prochaines décisions politiques au prisme de ce pacte comme par exemple le projet de loi de finances, loi d'orientation des mobilités...

Tous ces futurs rendez-vous doivent être des occasions d'avancer sur la réduction des inégalités, la baisse des émissions de gaz à effet de serre, l'éradication de la grande pauvreté, contre l'érosion de la biodiversité, pour l'accueil digne des migrants, contre les discriminations...

Rendez-vous dans six mois pour un premier bilan...

Déclaration commune du 5 mars 2019

- France Nature Environnement (FNE), Fondation Nature Homme (FNH) ; Humanité et Biodiversité ; Réseau Action Climat
- ATD Quart-Monde, Cimade, Fondation Abbé Pierre, France Terre d'Asile, Secours catholique
- CFDT, CFTC, UNSA
- FAGE, FRANCAS, Ligue de l'Enseignement
- Le Mouvement associatif, Mutualité Française, Pacte Civique, UNIOSS

Retrouvez le pacte écologique et social sur

<https://www.unsa.org/L-urgence-d-un-pacte-social-et-ecologique.html>

Elle portera également la voix commune de l'appel des 19 pour un pacte écologique et social.

Grand débat: l'UNSA aux conférences nationales des 11 et 13 mars

Dans le cadre du Grand Débat National lancé par le Président de la République, deux grandes conférences nationales auront lieu les 11 et 13 mars. L'UNSA y participera, aux côtés des organisations syndicales et patronales, des associations d'élus et des principales associations représentatives de la société civile.

Elle y fera valoir ses analyses et propositions sur quatre grands thèmes: transition écologique, démocratie et citoyenneté, fiscalité et dépenses publiques, organisation de l'État et des services publics

(<https://www.unsa.org/Contribution-de-l-UNSA-au-grand-debat.html>).

Elle portera également la voix commune de l'appel des 19 pour un pacte écologique et social.

L'égalité Femmes/Hommes : toujours un combat !

La mobilisation des femmes et l'unité des organisations syndicales nous ont permis de gagner de premières avancées : création de référentes et référents du personnel contre les violences, mise en place d'une obligation de résultat en matière d'égalité salariale, suppression du jour de carence pour les femmes enceintes dans la Fonction publique. Ces dispositifs doivent être améliorés et complétés par des mesures ambitieuses accompagnées des moyens humains et financiers à la hauteur de l'enjeu.

En effet, le compte n'y est pas. Le quotidien des femmes est toujours marqué par les inégalités salariales, la précarité et les violences sexistes et sexuelles.

Pour faire enfin de l'égalité une réalité, c'est toutes les politiques publiques qui doivent être pensées et évaluées à cette aune. Nous alertons avec force : le projet de loi dit « de transformation de la Fonction publique », contredit cet objectif. S'il est adopté, Le recours accru à des emplois contractuels, impactera négativement la situation professionnelle et financière des femmes. Alors que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles est une priorité, le projet de loi amoindrit les outils dédiés à la santé au travail. Il aurait pour conséquence un recul des services publics, pourtant déterminants pour l'émancipation des femmes, et de l'emploi public, aujourd'hui majoritairement féminin.

Si nos organisations sont elles-mêmes engagées de longue date dans ce combat pour l'égalité, nous réaffirmons la nécessité d'intensifier la mobilisation de nos militantes et militants, d'amplifier nos actions en faveur de l'égalité professionnelle et de faire progresser la mixité au sein de nos organisations.

Le 8 mars n'est ni la saint Valentin, ni la fête des mères, C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. A cette occasion, nous interpellons le gouvernement et le patronat autour des exigences suivantes :

1 Assurer l'égalité salariale et professionnelle.

En 2019, les femmes sont toujours rémunérées 26% de moins que les hommes en moyenne. Chaque jour, elles travaillent gratuitement à partir de 15h40. C'est sur l'ensemble des facteurs qu'il faut agir, qu'ils soient liés à la carrière, à la part variable de la rémunération, à la dévalorisation des métiers à prédominance féminine, ou au temps de travail. Ceci permettrait de relever le niveau des retraites des femmes alors que celles-ci ont une pension de 40% inférieure à celle des hommes, dans la perspective de retraites de haut niveau.

- L'index égalité salariale doit permettre de supprimer effectivement les écarts de rémunération. Le « seuil de pertinence », le barème et la pondération masquent une partie des écarts. Un bilan rapide devra être tiré et les modifications nécessaires mises en place pour que toutes les entreprises soient dans l'obligation d'éliminer les écarts. Les obligations de transparence et les moyens du CSE en matière d'information et de dialogue social doivent être renforcés. L'obligation de résultat en matière d'égalité salariale doit être étendue à la fonction publique. Les employeurs doivent débloquer les enveloppes de rattrapage nécessaires.
- Donner à l'Inspection du travail les moyens humains pour garantir l'application de la loi et affecter le produit des pénalités à un fonds en faveur de l'égalité professionnelle.
- Lutter contre les inégalités de carrière. Renforcer et rendre obligatoire les indicateurs permettant d'identifier et de supprimer les mécanismes de plafond de verre.
- Les femmes sont majoritaires parmi les bas salaires, nous revendiquons leur augmentation. Elles représentent 62% des personnels de la Fonction Publique, il est nécessaire de revaloriser le point d'indice.

2 Lutter contre la précarité et revaloriser les métiers à prédominance féminine

La crise sociale actuelle démontre encore une fois que la précarité a majoritairement un visage de femme. Les métiers dans lesquels les femmes sont concentrées, ont une forte utilité sociale et sociétale, pourtant, ils sont dévalorisés financièrement et socialement. Il y a urgence à

- Limiter le recours aux contrats à temps partiels, aux contrats précaires et aux horaires atypiques (dimanche, soir et nuit, horaires morcelés...) en les rendant financièrement dissuasifs pour les employeurs et en améliorant la protection sociale.
- Assurer la mise en œuvre de la loi qui prévoit un salaire égal pour un travail de valeur égale par une juste reconnaissance salariale des qualifications et des compétences dans les classifications et dans les grilles de la Fonction publique. Revaloriser les métiers à prédominance féminine (santé, éducation, administratifs, propreté, social, services à la personne...) dans le privé comme dans le public.

3 Promouvoir une parentalité partagée

Permettre d'être parent sans renoncer à sa carrière est une nécessité pour l'égalité F/H, pour l'éducation des générations futures et pour les professionnelles et professionnels de ce secteur, essentiellement féminin. Avec les mesures suivantes, nous proposons d'en faire un investissement d'avenir :

- Augmenter l'indemnisation du congé parental au niveau de l'arrêt maladie pour permettre une parentalité partagée. Allonger le congé paternité à au moins un mois et le rendre obligatoire. Rémunérer le congé maternité à 100%, l'étendre à toutes les travailleuses et l'allonger à 18 semaines
- Investir massivement dans les services publics pour garantir le droit à une place d'accueil pour chaque enfant et répondre aux problèmes liés à la perte d'autonomie des personnes âgées

4 Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

30% des femmes déclarent être victimes de harcèlement sexuel au travail. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles nécessite des droits supplémentaires et des moyens. Nous revendiquons les mesures suivantes :

- Garantir l'indépendance et le rôle des référentes et référents du personnel contre les violences en leur attribuant des droits, moyens et prérogatives
- Faire de la prévention des violences sexistes et sexuelles un sujet obligatoire de négociation et mettre en œuvre des sanctions pour tous les employeurs qui ne disposent pas de plan de prévention et de procédure sécurisée pour les victimes et témoins.
- Protéger l'emploi et la carrière des victimes, que les violences aient un lien avec le travail ou non, en mettant en place sur présentation d'un certificat médical le droit à des aménagements d'horaires, de poste, des congés, la possibilité d'une mobilité fonctionnelle ou géographique choisie... La prise en charge médico-sociale et psychologique des victimes doit être effectuée sans frais.
- Former l'ensemble des RH et managers, inspecteurs et inspectrices du travail, magistrates et magistrats, personnels de santé, d'éducation et de sécurité..., et les représentantes et représentants du personnel. Mettre en place une sensibilisation annuelle obligatoire sur le temps et le lieu de travail.
- Allonger les délais de prescription des licenciements commis suite à des discriminations ou à des violences sexuelles au travail.

Nous défendons l'intégration de ces mesures dans une norme de l'OIT contre les violences sexistes et sexuelles et nous nous mobiliserons en juin à Genève à l'appel de la Confédération Syndicale Internationale pour garantir son adoption.

Déclaration unitaire du 5 mars 2019

CFE-CGC – CFTC – CGT – FO – FSU – Solidaires - UNSA

Élections européennes : une Europe plus juste pour les travailleurs

Lancement de la campagne de la Confédération européenne des syndicats dans le cadre des élections européennes

L'issue des élections européennes du mois de mai sera déterminante pour l'orientation future de l'UE et les syndicats prennent une part active à la campagne.

Le 26 février, la Confédération européenne des syndicats (CES) a lancé son programme électoral – approuvé par les 90 organisations syndicales nationales membres de la CES et représentant 45 millions de travailleurs – qui appelle tous les citoyens à voter lors des prochaines élections européennes et à voter pour les partis et les candidats qui soutiennent les revendications des syndicats en faveur d'une Europe plus juste pour les travailleurs.

Le programme des syndicats affirme qu'« une Europe plus juste pour les travailleurs est possible » et doit être basée sur :

- la démocratie et la justice sociale ;
- des emplois de qualité et de meilleurs salaires ;
- une transition socialement équitable vers une économie numérique sobre en carbone.

Les autres messages clés sont :

« Le nouveau Parlement européen peut faire en sorte que l'UE soit un meilleur endroit où vivre ou remettre en cause des années de coopération européenne. »

« La crise a laissé de profondes cicatrices chez les travailleurs. »

« Les extrémistes sont un danger pour la démocratie » et « Le nationalisme n'offre aucune solution aux problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. »

« Un changement est possible. »

« L'Europe peut être un moteur pour le progrès social. »

Plusieurs thèmes font l'objet de propositions spécifiques et notamment :

- de nouvelles politiques économiques pour stimuler une croissance qui profite à chacun et s'accompagnant d'une relance des investissements publics ;
- la pleine mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux, y compris le droit à une éducation de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie, l'égalité des sexes et des services publics de qualité ;
- que droit de l'Union et droit national permettent aux employeurs et aux syndicats de conclure des conventions collectives afin d'augmenter les salaires et de parvenir à de meilleures normes pour tous en matière de conditions de vie et de travail ;
- un travail de même valeur doit être rémunéré de la même façon partout en Europe et dans tous les secteurs, aussi bien pour les femmes que pour les hommes ;
- des transitions maîtrisées vers une économie numérique sobre en carbone de telle sorte que personne ne soit laissé en arrière, notamment par le biais d'une nouvelle politique industrielle européenne propice à la création de nouveaux emplois et de nouvelles opportunités.

Le programme de 5 pages est disponible en 19 langues via le lien :

<https://www.etuc.org/fr/publication/programme-de-la-ces-pour-les-elections-europeennes-de-2019>

Projet de loi Fonction Publique : Boycotter pour dire au gouvernement qu'il doit revoir sa copie

L'UNSA Fonction Publique avec l'UNSA Santé et Sociaux et L'UNSA Territoriaux a décidé de boycotter les conseils supérieurs de la fonction publique de l'État (CSFPE), de l'Hospitalière (CSFPH) et de la Territoriale (CSFPT) afin de protester contre la méthode du gouvernement qui impose un calendrier très contraint sans respect des partenaires sociaux.

Sur le fond, la remise en cause des rôles actuels des CAP et la fusion du CHSCT avec les CT pour former une instance unique ou encore l'idée de rupture conventionnelle dans le contexte du droit public sont des choix gouvernementaux que l'UNSA rejettent.

Pour lire le communiqué de l'UNSA Santé et Sociaux : <https://www.unsa-fp.org/?L-UNSA-ne-siegera-pas-au-CSFPH>

Pour lire le communiqué de l'UNSA Territoriaux : <https://www.unsa-fp.org/?L-UNSA-ne-siegera-pas-au-Conseil-Superieur-de-la-Fonction-Publique-Territoriale>

L'UNSA Banques-assurances-sociétés financières en congrès

La Fédération Banques-assurances-sociétés financières a tenu son congrès du 26 au 28 février à Dijon. 80 délégués ont ainsi participé aux travaux de leur fédération. Ils ont notamment réfléchi aux thèmes suivants : "l'Intelligence Artificielle et le devenir de nos emplois" et "le CSE dans la pratique de son fonctionnement".

Ce congrès fut aussi l'occasion de renouveler le bureau fédéral. François Xavier Jolicard a été réélu à la tête de la Fédération Banques-Assurances-Sociétés financières.

Congrès : en route pour Rennes

Cette semaine, ce sont 8 unions régionales qui ont tenu leur congrès et renouvelé leurs instances : Bretagne, Centre Val de Loire, PACA, Hauts de France, Normandie, Occitanie, Normandie et Grand Est. Pour 3 d'entre elles, ce sont des femmes qui deviennent secrétaires régionales : Chloé Bourguignon pour l'UNSA Grand Est, Jessica Gouineau pour l'UNSA Centre Val de Loire et Christelle Journet pour l'UNSA Occitanie.

Le congrès national de l'UNSA se tiendra à Rennes du 2 au 4 avril 2019.

Congrès dans les territoires : Les Secrétaires des UD et des UR élu.e.s et réélu.e.s

Dans les départements et les régions, la dynamique des congrès se poursuit.

Ariège :	Antoine Loguillard
PACA :	Vincent Gomez
Centre-Val de Loire :	Jessica Gouineau
Bretagne :	Yves Becharia
Occitanie :	Christelle Journet – Antoine Loguillard (co-Secrétaires généraux)
Normandie :	Christophe Laisne
Grand Est :	Chloé Bourguignon
Hauts-de-France :	Alain Vanhuysbergh
Réunion :	Eric Chavriacouty